

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 27 (1970)

Heft: 4

Rubrik: Jeunesse et sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jeunesse et Sport

Jeunesse + Sport: Nouvelle dénomination des catégories de moniteurs

La dénomination des catégories de moniteurs dans Jeunesse + Sport doit être modifiée pour des raisons techniques. L'élaboration de la structure concernant la formation de moniteurs dans les branches sportives a montré qu'une dénomination analogue pour le programme de la branche sportive et la catégorie de moniteurs est absolument nécessaire. Dans les programmes des branches sportives, les chiffres 1, 2 et 3 indiquent le degré de difficulté; les lettres A, B et C sont employées pour désigner les spécialisations. Dans la formation de moniteurs, les lettres (A, B, C) désignaient jusqu'à maintenant la catégorie et les chiffres étaient ajoutés pour déterminer la spécialisation. S'ensuivit une situation fort confuse en pratique.

A présent, la nouvelle réglementation indique également les degrés dans les catégories de moniteurs par des chiffres:

catégorie de moniteurs 1 (jusqu'ici A)
catégorie de moniteurs 2 (jusqu'ici B)
catégorie de moniteurs 3 (jusqu'ici C)

Les spécialisations dans la formation de moniteurs et les programmes des branches sportives sont désignés par les mêmes lettres.

Exemple, le ski:

| catégorie du moniteur | Programme de la branche sportive |
|-----------------------|-------------------------------------|
| moniteur 1 | programme 1 |
| moniteur 2 A | programme 2 A (allround) |
| moniteur 2 B | programme 2 B (disciplines alpines) |

La classification dans une catégorie de moniteurs et dans un degré de la branche sportive ne s'effectue pas toujours d'une manière stricte, mais les lettres indiquant la spécialisation renseignent parfaitement sur la voie engagée en ce qui concerne la formation. Cet éclaircissement de la nomenclature est nécessaire, vu que les branches sportives contiennent plus de spécialisations qu'il n'était prévu.

Nous sommes tout à fait conscients que cette modification causera un certain trouble et même un peu de confusion au début, mais un examen approfondi a montré, qu'avec le temps, une solution claire et nette se confirmera bien plus avantageuse que les désagréments momentanés dus à un changement.

Nous vous prions donc, de contribuer à mettre la situation rapidement au clair dans votre rayon d'activité et d'employer à l'avenir la nouvelle dénomination dans les documents y relatifs.

Willy Rätz / Wolfgang Weiss

Bientôt des excursions à skis

Après les rigueurs de l'hiver et les plaisirs du ski de piste il est temps de songer aux joies que procure le ski de tourisme en haute montagne. Le ski en haute montagne exige toutefois du touriste de vastes connaissances dépassant de beaucoup la technique du ski pure.

Afin de permettre aux moniteurs E. P. G. S. d'acquérir les notions élémentaires ou de parfaire les connaissances personnelles, l'E. F. G. S. organisera du 11 au 19 avril 1970 à Arolla un cours de moniteurs d'excursions à skis. Les conditions d'inscription sont les suivantes:

- avoir 20 ans révolus
- être apte à skier dans toutes les neiges
- avoir effectués quelques excursions à skis en montagne
- être disposé à fonctionner comme moniteur E. P. G. S. ou J + S d'excursions à skis au sein d'un groupement de jeunes
- s'engager à se préparer physiquement en vue de participer au cours de moniteurs.

Pour participer audit cours il suffit de s'adresser au service cantonal E. P. G. S. qui a son siège au chef-lieu de chacun des cantons romands. En cas d'hésitation, il est peut-être intéressant de lire l'article ci-dessous.

C. W.

Echos lointains du C. F. M. excursions à skis 1969

Sion, 11 mai 1969: La ville, inondée de soleil, parée d'innombrables oriflammes, accueille les fanfares valaisannes... En

cette matinée de la Fête des mères, Sion est également le point de ralliement d'une quinzaine d'enthousiastes confédérés de tous horizons qui ont décidé de vivre un C. F. M. d'excursions à skis.

Les formalités de présentation terminées, nous quittions la plaine du Rhône à destination du Val d'Hérens où, au terme d'un voyage enchanté, nous atteignons Arolla.

Sourire aux lèvres, les chefs nous accueillent. Ils sont trois: le «grand» Charles de Macolin, le «périlleux» Candide Pralong (pour les profanes, voir J + S Numéro 12 de décembre 1968) et «Gégène» le Q. M.

Et c'est parti, vite, très vite grâce au téléski pris au vol! dont la mise en service hors saison raccourcit le temps de montée au Pas-de-Chèvre et nous permet d'arriver à la cabane des Dix vers 18 heures.

Souper, vaisselle, théorie et bonne nuit!

Lundi: Notre Q. G. étant installé à la cabane des Dix, il s'agit de l'approvisionner tant en matériel qu'en vivres. C'est bientôt chose faite car l'hélicoptère, sherpa ailé et bruyant, se pose à moins d'une encablure de notre gîte. En débardeurs zélés, nous avons tôt fait de stocker les vivres et de nous répartir toute une panoplie d'«ustensiles» dont le maniement, malgré notre bonne volonté évidente, ne s'acquiert pas en un tournoiement... «Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage»... A ce travail plutôt statique succède une petite mise en condition skis aux pieds, juste de quoi nous dégourdir.

Mardi: L'horaire journalier n'est pas respecté et la diane avancée de plus d'une heure... il y a de l'ascension dans l'air. La Luette (environ 3400 m.) sera notre terrain d'exercice de la journée: montée en cordées; orientation; façonnage de chambignons de neige; pose d'une main courante; descente en rappel; sauvetage de crevasses; utilisation du jumard; descente en cordées. En cabane, l'activité intellectuelle prend la relève et le cap de l'élaboration du croquis de route et du calcul du temps de marche est franchi avec succès par tous, du moins théoriquement.

Mercredi: A nouveau, la diane subit une avance sensible. Le col de Cheillon atteint et franchi en ordre parfait, nous longeons la magnifique cuvette du glacier de Giétra avant d'aborder les premières rampes de la face nord de la Ruinette. Par respect pour cette majestueuse face blanche parée d'une toque bleu-acier, nous chaussons nos crampons et encordés, armés de piolets, nous escaladons, dans un assurage parfait, un tronçon que par modestie je n'évaluerai pas. La descente, à tombeau ouvert, du moins jusqu'à ce que la corde se tende, nous permet d'éprouver, en plus de la solidité de cette dernière, le degré de camaraderie de la cordée... A la construction d'un igloo, vaste entreprise communautaire, succède un transport de blessés, opération rendue plus difficile en raison de l'encordage.

Ce soir-là, la cabane des Dix, caravansérail cosmopolite, est très animée.

Jeudi: Diane 3 h... ça devient une habitude! En dépit d'une neige molle et d'un très fort vent, nous descendons en direction du lac de la Dixence dans le but d'escalader la face nord de la Luette. La marche d'approche est longue mais la phase finale, à peine amorcée, a un dénouement subit et imprévu: une avalanche, impressionnant torrent blanc, qui, tel une cataracte se déverse, tourbillonne et disparaît dans une crevasse. Puis plus rien... mais nous avons déjà fait demi-tour et le cœur n'y est plus.

La remontée à la cabane s'effectue à une allure record. Cette ascension, on s'en souviendra!

Vendredi: Diane conforme à l'horaire journalier et travail technique sur le flanc S E de la Luette: encordage (revision); montée et descente en cordées; sondage dans un cône d'avalanche. En cabane, après avoir effectué quelques panssements, nous sommes initiés au mouvement J + S et à l'organisation d'un cours à option. La journée se termine par une reddition anticipée du matériel.

Samedi: de très bonne heure, nous prenons congé du maître de céans qui nous remercions chaleureusement et, par l'itinéraire classique, effectuons l'ascension du Pigne d'Arolla (3800 m.). La descente grisante sur Arolla est suivie d'une marche, skis sur l'épaule, à travers pierriers et pâturages où la nature, par la vigueur de ses couleurs, nous rappelle que nous sommes en mai, à la porte de l'été.

Cette inoubliable semaine se termine par les remerciements d'usage mais combien mérités à nos moniteurs et amis, Charles, Candide et Eugène. Puis le car, joyeux de dévaler les quelque 1500 m. qui le séparent de la plaine, nous emmène à Sion où l'essaim se disperse.

J.-L. Joliat, Delémont

Changement dans le corps enseignant de l'E.F.G.S.

Congé:

Après deux ans d'activité, Hans Flühler a quitté l'E.F.G.S. à la fin de janvier 1970. Il faisait partie des jeunes maîtres de sport, engagés pour une durée limitée, qui voulaient se perfectionner tout en recueillant de précieuses expériences dans la pratique de l'enseignement.

Grâce à sa nature ouverte, Hans Flühler réussit facilement à donner à ses cours une note gaie et une empreinte personnelle, surtout dans les branches sportives, comme l'entraînement de la condition physique, les jeux et le ski, ce qui lui valut également la possibilité de faire de précieuses connaissances. Voulant pénétrer plus profondément dans le monde moral de l'humanité, il décida de commencer au printemps des études de psychologie à l'Université de Fribourg, études qu'il poursuivra dès l'été 1970 au Canada en les combinant avec une activité de maître de sport.

Que nos meilleurs vœux de réussite accompagnent Hans Flühler dans cette initiative bien courageuse!

Engagements: (dès le 1er février 1970)

Heinz Suter, 1939, jusqu'ici instituteur et professeur d'éducation physique à Thoune.

Etudes:

- 1958 Brevet d'enseignement primaire du canton de Berne.
1960 Diplôme fédéral I de maître de gymnastique et de sport à l'Université de Bâle.
1965 Diplôme fédéral II de maître de gymnastique et de sport à l'Université de Bâle.

Activités:

- 1960/61 Prof. d'éducation physique à l'école de commerce cantonale de Bâle.
1962/63 Instituteur et prof. d'éducation physique à Thoune.
1964/65 Instituteur adjoint à l'école normale nationale mixte de Langenthal.

depuis 1965 instituteur et prof. d'éducation physique à Thoune.

Nous souhaitons à ce nouveau collègue, déjà confirmé et possédant de grands talents dans les différents domaines, un bon début et beaucoup de satisfaction dans ses nouvelles tâches!

Ce n'est pas toujours de la mauvaise volonté...

«Tiens-toi droit!» — «Redresse ce dos!» — Il ne suffit pas de remettre à l'ordre l'élcolier qui a une mauvaise tenue. Peut-être ne parvient-il pas, en effet, à la corriger. Non par nonchalance, mais en raison d'une affection insoupçonnée de sa colonne vertébrale. Inutile, dès lors, de le sermonner: ce qu'il faut, c'est le faire soigner.

De même, l'enfant qui reste sans réaction lorsqu'on lui parle n'est pas forcément un élève inattentif: ses soi-disant distractions sont peut-être le symptôme d'un début de surdité qui, négligée, s'aggravera très probablement.

Et le garçonnet, la fillette qui semblent faire exprès de lire les mots de travers, peut-être souffrent-ils d'une déficience visuelle. Dans ce cas, il s'agit d'être fixé au plus vite pour pouvoir prendre toutes les mesures nécessaires afin de soigner ou de pallier le mal.

Chez ces enfants, le «sujet difficile» cache souvent un état pathologique qui risque d'entraîner une infirmité grave et irréversible mais qui, soigné à temps, pourra être atténué et enrayer.

L'instituteur est particulièrement bien placé pour observer les symptômes d'une quelconque anomalie chez l'un ou l'autre de ses élèves. L'association suisse apprécie vivement l'appui des enseignants à cet égard, car elle fait un gros effort pour favoriser le diagnostic précoce chez les handicapés de toutes catégories. Pensons-y lorsque nous trouverons dans notre boîte aux lettres la pochette de cartes du jubilé de Pro Infirmis. Compte de chèque postal 10 - 258.

Au seuil des 100 000 participants aux concours suisses de jeunesse (C. S. J.)

En 1932, l'Association fédérale d'athlétisme léger organisa pour la première fois les concours suisses de jeunesse. Trente ans plus tard, environ 30 000 jeunes gens participèrent à ces épreuves d'athlétisme très populaires. Aujourd'hui, avec presque 100 000 résultats enregistrés, on a atteint un niveau dépassant toutes les prévisions.

Si seulement un faible pourcentage de participants et participantes restent fidèles à l'athlétisme, on aura déjà atteint le but que s'est fixé Josef Diethelm, l'assistant estimé des C. S. J.

L'évolution au cours des dix dernières années:

| | |
|---------------------------|---------------------------|
| 1960: 30 039 participants | 1968: 70 360 participants |
| 1964: 36 614 participants | 1969: 94 964 participants |

Parmi les associations cantonales, se sont les cantons de Berne avec 13 770 et d'Argovie avec 13 761 participants qui forment le groupe de tête largement détaché des suivants.

Essor réjouissant de l'E.P.G.S. en Valais

M. André Juilliand, le dynamique chef de l'office cantonal valaisan de l'E.P.G.S. a transmis au service fédéral de l'E.P.G.S. un excellent et intéressant rapport sur l'évolution de l'I.P. dans son canton, rapport qui a été approuvé par M. le conseiller d'Etat W. Lorétan, et qui est richement illustré. En 1969, 128 cours de base groupant 2928 élèves ont été organisés en Valais, 2807 élèves ayant effectué 40 heures et plus d'enseignement. Les 204 séances d'exams de base ont réuni 5262 élèves, dont le 92,46 pour cent ont rempli les conditions fédérales pour la réussite de cet examen. Les cours à option (natation, jeux, ski, excursions dans le terrain, excursions à pied ou à bicyclette, alpinisme, ski de fond et excursions à ski) ont réuni 3050 participants, alors que 5263 jeunes gens ont participé à 189 examens à option. Le Valais a également organisé 14 cours expérimentaux de «Jeunesse + Sport» pour 213 jeunes filles en athlétisme, gymnastique aux agrès, ski et alpinisme, ainsi que plusieurs cours intercantonaux pour la formation de moniteurs et monitrices de «J.+S.».

Le Centre sportif cantonal d'Ovronnaz — enrichi depuis août 1969 d'une moderne halle de sport — a été occupé par 15 cours de ski, 2 de natation et jeux, 3 de football, 3 d'athlétisme, 1 de handball et 11 cours de moniteurs et monitrices avec un total de 6102 nuitées. Désormais tous les cours de formation de cadres ainsi que les cours d'introduction à «Jeunesse + Sport» auront lieu à Ovronnaz.

S'inspirant d'une phrase de Giraudoux disant qu'il y a des épidémies de toutes sortes, le sport étant une épidémie de santé, M. Juilliand conclut ainsi son rapport: «L'E.P.G.S., demain «Jeunesse + Sport» est devenu un bienfait social. Maintenant tout le monde est concerné par le sport, parce que chacun de nous se préoccupe de sa santé. Hier, la pratique d'un sport était une distraction pour quelques-uns: aujourd'hui c'est devenu une nécessité pour tous».

Cours de l'E.P.G.S. vaudois d'excursions à ski à Anzeindaz

L'office cantonal vaudois de l'E.P.G.S. a organisé, du 6 au 11 avril 1970, en collaboration avec l'Union des patrouilleurs alpins (U.P.A. 10) un cours d'excursions à ski en haute montagne pour jeunes gens de 15 à 20 ans, de l'E.P.G.S., au Refuge Giacomini à Anzeindaz.

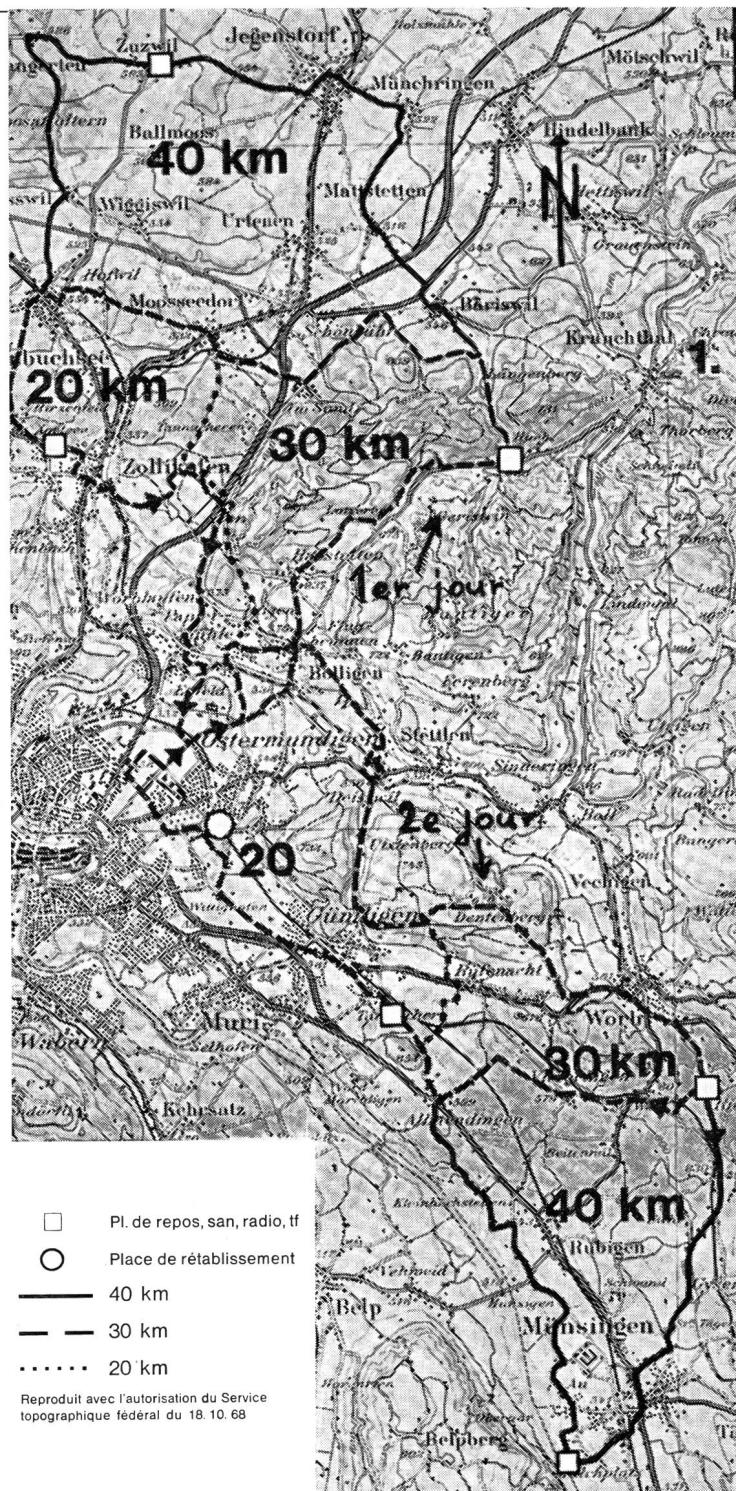
Un cours de condition physique de «J.+S.» à Lausanne

L'office cantonal vaudois de l'E.P.G.S. organisera les 18 et 19 avril prochains à Lausanne un cours pour monitrices de condition physique de «Jeunesse + Sport» réservé aux monitrices des cinq cantons romands, du Jura bernois et du Tessin.

Le 27e cross vaudois à l'aveuglette fixé au 26 avril

C'est le dimanche 26 avril qu'aura lieu la 27e édition du cross vaudois à l'aveuglette (course d'orientation) organisé par l'office cantonal vaudois de l'E.P.G.S. Cette course d'orientation comporte deux catégories de concurrents: une catégorie A pour équipes formées de quatre jeunes gens en âge E.P.G.S., soit de 15 à 20 ans et une catégorie B pour équipes conduites par un chef âgé de plus de 20 ans. La région où se déroulera cette intéressante épreuve ne sera dévoilée qu'au tout dernier moment, selon le règlement.

**11e marche suisse
de deux jours
9/10 mai 1970**



Participation internationale

But:

Entraînement corporel sain et raisonnable.

Développement de la compréhension mutuelle, du sens de l'entraide et de la camaraderie. Soyez nombreux à prendre part à cette joyeuse randonnée!

Participants:

Militaires et civils sans limite d'âge en groupe d'au moins 5 personnes. (Exceptions: catégorie famille en groupes d'au moins 3 personnes et catégorie couple en groupes de 2). **Il n'y a pas de participation individuelle!**

Médaille:

Tous les participants qui terminent la marche pour la première fois, conformément aux dispositions du règlement, reçoivent la médaille officielle. Ceux qui la détiennent déjà doivent la porter de façon visible, même sur l'uniforme. S'ils

terminent une nouvelle fois la marche conformément aux dispositions du règlement, ils reçoivent un numéro correspondant au nombre des marches effectuées, numéro qui est agrafé au ruban de la médaille (voir page 1, le numéro destiné à la catégorie militaire). Après les 5e et 10e marches, le concurrent reçoit une médaille spéciale. Sur demande et contre paiement de 2 fr. 50 à l'arrivée, il sera remis un certificat attestant l'accomplissement de la marche.

Catégorie civile:

Tenue:

Propre et convenable. Une tenue uniforme à l'intérieur du groupe est souhaitée.

Etendards et drapeaux:

Le port d'un étendard ou d'un drapeau de société est souhaité.

| Catégorie | Compositions des groupes | Nombre min. de participants | Age | Distance à parcourir par jour | Temps et heures | |
|--|---|-----------------------------|---------------------------|-------------------------------|-----------------|------|
| | | | | | min. | max. |
| Hommes | | | | | | |
| Z 1 — | Groupes librement constitués (associations de gymnastique et de sport, groupements créés au sein d'entreprises ou d'administrations, sociétés religieuses). | 5 | 20—42 | 40 | 6 | 11 |
| Z 2 — | Comme la catégorie Z 1 | 5 | 43—60 | 30 | 6 | 9 |
| Z 3 — | Comme la catégorie Z 1 + écoliers, éclaireurs, etc. | 5 | 61 et plus 19 et moins | 20 | 4 | 7 |
| Femmes | | | | | | |
| Z 4 — | Comme la catégorie Z 1 | 5 | 20—42 | 30 | 6 | 9 |
| Z 5 — | Comme la catégorie Z 3 | 5 | 43 et plus 19 et moins | 20 | 4 | 7 |
| Groupes mixtes (sexes et âges différents) | | | | | | |
| Z 6 — | Comme la catégorie Z 1—Z 5 | 5 | * | * | * | * |
| Z 7 — | Familles | 3 | — | 20 | 4 | 7 |
| Z 8 — | Couples | 2 | — | 20 | 4 | 7 |

* La longueur du parcours sera déterminée par le participant qui, en raison de son âge, doit couvrir la plus grande distance.

Assurance:

Catégorie civile, corps de police, corps des cadets et militaires étrangers: Les participants, qui ne sont pas assurés contre les accidents et en responsabilité civile ou qui le sont insuffisamment, versent un montant de 3 fr. en même temps que la taxe de participation et sont assurés par le comité d'organisation.

Le comité d'organisation n'assume aucune responsabilité en cas de dommage ou accident.

Taxe de participation (pour catégories civiles et militaires): 6 fr. 50 par participant jusqu'à 19 ans,
11 fr. par participant âgé de 20 ans et plus.

Prix du logement et de la subsistance (pour catégories civiles et militaires): **Logement:** Ecoles, 5 fr. par personne. Payement en même temps que l'inscription.

Dans les familles, environ 8 fr. par personne et par nuit.

Hôtels de 2e ou 3e classe, environ 20 fr. par personne et par nuit. Le Bureau officiel du tourisme de la ville de Berne fournit les adresses nécessaires. Les participants choisissent et commandent leur logement sous leur propre responsabilité.

Inscription: Bureau officiel du tourisme de la ville de Berne, Bundesgasse 20, 3011 Berne, jusqu'au 5 avril 1970.
Les demandes tardives ne seront pas prises en considération.

Subsistance (service compris). La subsistance sera préparée et servie par la maison Hunziker S. A. Les bons de logement et de subsistance non utilisés ne seront pas remboursés.

Variante I: 22 fr. (2 petits déjeuners, 2 lunchs copieux, souper du samedi soir).

Variante II: 12 fr. (2 petits déjeuners, souper du samedi soir).

Variante III: 6 fr. (2 petits déjeuners).

Inscription:

Celle-ci doit se faire **uniquement à l'aide du bulletin de versement ci-joint**. L'inscription d'un groupe se fait en un seul paiement et à l'aide d'une seule formule. **Les changements survenus après paiement de la taxe de participation sont à annoncer au poste de contrôle avant le départ de la marche.**

Les paiements isolés, les paiements ultérieurs et les bulletins de versement avec le verso incomplet seront retournés après déduction des frais d'organisation.

Délai d'inscription:

5 avril 1970! (le sceau postal du bulletin de versement fait foi). Pour des raisons d'organisation, les inscriptions et les versements ultérieurs ne pourront être pris en considération. Le remboursement se fera sous déduction des frais d'organisation.

Divers:

La marche aura lieu par n'importe quel temps.

Les groupes doivent toujours rester compacts.

Programme (règlement technique, sur demande), carte de départ, bons de logements et de subsistance seront envoyés à l'adresse indiquée sur le bulletin de versement jusqu'au 1er mai 1970. Le chef de groupe est responsable de leur distribution aux participants.

Tous renseignements peuvent être obtenus au numéro de téléphone (031) 25 78 68, bureau des Journées suisses de marche.

Dates à noter:

6e Journée romande de marche du 3 mai 1970, à Lausanne. Demandes de renseignements: Cdmt Div méc 1, 1000 Lausanne 8.

54es Journées de marche (4 jours), à **Nimègue**, du 20 au 24 juillet 1970. Demandes de renseignements: K. N. B. L. O., Valkenbosplein 18, 8 Den Haag NL.

12e Course des 100 km. de Bienne, 12 et 13 juin 1970. Demandes de renseignements: Organisation de la course des 100 km. de Bienne, case postale 437, 2501 Bienne.

Cela a commencé ainsi...

A 69 — Au bureau de police, M. Maurin, commerçant en denrées coloniales, jura, supplia et menaça tour à tour: rien n'y fit; il ne put ramener à la maison sa fille Brigitte, âgée de 16 ans. L'officier de police resta ferme: «Nous ne pouvons pas relâcher votre fille avant d'avoir découvert comme elle est entrée dans ce cercle de fumeurs de hachisch.» Outre Brigitte, élève des arts appliqués et son amie Ruth, la décoratrice, il y avait encore en détention préventive un étudiant en lettres, un journaliste-reporter et un assistant en médecine.

Les détails sur la création de ce gang du hachisch et sur les aventures de ses membres sont donnés par l'illustré de la campagne A 69. Celui-ci sera distribué dans les trois langues nationales, dès le 27 octobre, dans les écoles, dans les ménages et les entreprises publiques et privées. Le contenu riche et dynamique de l'illustré est agrémenté par des photos et des dessins en couleurs et traite non seulement du problème des stupéfiants, mais aussi des autres thèmes de la campagne A 69 «Pour la santé de notre peuple» (1er—9 novembre 1969). «La grande illusion» (ivresse et toxicomanie), «L'alcool diminue votre prestige», «Les abus de médicaments», «Le peuple esclave du tabagisme» (le cancer du poumon), «Qu'est-ce que la santé?» (les loisirs), sont les titres de l'illustré qui contient également un appel de M. H.-P. Tschudi, conseiller fédéral.

Effectivement, cet illustré mérite l'attention de chacun.